Mme M ………………………

Ou Conseil des maitre.sses de l’école

A M. le DASEN du Jura

S/C de Mme M. L’IEN de la circonscription de …………..

Depuis son arrivée au gouvernement M. Blanquer a déployé sa politique, conduisant avec lui toute son administration en marche, avec des œillères sponsorisées par les entreprises du grand marché de l’éducation et de la formation.

Nous ne croyions pas à une affection soudaine pour les services publics à l’occasion de la crise du COVID, mais c’est peu de dire que le ministre s’est illustré dans le mépris des enseignants et des usagers de l’Ecole Publique.

Il a agi dans la continuité de son projet politique destructeur de l’intelligence au service de tous et toutes, au profit du développement d’une éducation outil de la reproduction sociale pour servir les premiers de cordée.

Les exemples de mise en œuvre du désengagement de l’état dans l’éducation nationale en organisant son délitement sont multiples :

● Dans la part qu’il laisse de plus en plus aux collectivités, il crée une école à la carte selon les territoires et les ambitions politiques des élus.

● Quand il dit continuité pédagogique et poursuite d’acquisition de compétences, classe à la maison, sans donner aucun cadrage aux enseignants, il valide le renforcement des inégalités.

● Quand il place les enseignants devant le fait accompli des décisions qu’il annonce sur BFM, il fait d’eux des techniciens juste bons à appliquer sa doctrine sans prendre en compte le nécessaire temps d’organisation et de concertation que les professionnels qu’ils sont, sont en droit d’avoir pour exercer simplement leur métier. Il dégrade de fait l’éducation nationale aux yeux de ses enseignants bien sûr mais aussi des usagers qui eux-mêmes sont victimes de cette improvisation.

● Quand il transforme 1 248 postes qu’il devait créer en 625, le reste étant de la création d’emplois contractuels, non formés ; il dégrade de fait la qualité de l’enseignement public.

● Quand il présente un projet d’emploi statutaire pour les directeurs, il veut faire d’eux des agents à la fois de l’état et des collectivités, relai des directives ministérielles d’un côté et soumis à la gestion communale aux budgets restreints de l’autre dans des domaines qui ne toucheraient plus exclusivement la question matérielle. (Nous en avons eu un avant-goût avec l’application ACCEL et l’organisation des 2S2C.)

Il crée une école dont la mission ne sera plus l’éducation mais l’adaptation aux projets politiques locaux et à leurs budgets. Loin, bien loin des principes d’égalité, de laïcité.

● Quand enfin il met en musique avec zèle dans son ministère, la nouvelle loi fonction publique que nous avions combattue il verrouille pour les syndicats toute possibilité d’agir pour l’équité et le respect des règles communes dans les opérations de mouvement du personnel.

● Quand il entrave aussi par des mesures et priorités sorties de son chapeau, le déroulement démocratique des instances de carte scolaire, il fait de l’éducation nationale ce qu’il a fait avec la santé : une institution soumise aux règles de gestion et à l’arbitraire de chefs carriéristes.

Comme nous l’avions perçu depuis sa nomination, dans son «  école de la confiance », il fallait lire « faîtes-moi confiance, fermez les yeux, je m’occupe d’étouffer l’école publique ! »

**Va-t-on le laisser faire?**

**NON !!!!**

**Nous enseignant.es du Jura, fonctionnaires en postes d’une institution dont les dirigeants organisent le dysfonctionnement, placé.es dans l’impossibilité de faire notre métier par les injonctions contradictoires incessantes du ministre, nous demandons la démission de Jean-Michel Blanquer.**